



GROUPE
HOSPITALIER
PARIS
SAINT-JOSEPH



Institut de formation en soins infirmiers

Formation continue

Enregistrement DATADOCK : 0017364



Dispositif VAE IBO

L'IFSI Groupe Hospitalier Paris Saint -Joseph est labellisé par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE-FP) du secteur des activités sanitaires, sociales, médico-sociales privé à but non lucratif à compter du 1^{er} février 2018 et pour une durée de 5 ans pour dispenser le bilan de positionnement et les séquences d'accompagnement VAE.

OBJECTIFS GLOBAUX :

A l'issue du parcours d'accompagnement, les candidats seront en mesure de se présenter devant le jury final en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat infirmier de Bloc Opératoire (DEIBO).

OBJECTIFS SPECIFIQUES :

- ✓ Comprendre et s'appropriier la démarche de validation,
- ✓ S'appropriier le référentiel de certification,
- ✓ Analyser son parcours professionnel et personnel sous l'angle de la valorisation des compétences acquises,
- ✓ Déterminer les expériences significatives au regard des contenus de la certification visée,
- ✓ Apporter au salarié une aide méthodologique pour compléter le dossier,
- ✓ Préparer à l'entretien avec le jury,
- ✓ Analyser les décisions du jury (si validation partielle) et envisager un parcours complémentaire pour aboutir à la certification complète.

PUBLIC :

Infirmier(e)s Diplômé(e)s d'Etat justifiant d'une activité en bloc opératoire depuis au moins une année en équivalent temps plein de façon consécutive ou non.

ORGANISATION DU DISPOSITIF :

La prestation d'accompagnement débute dès la réception du livret de recevabilité par le candidat et ce dès son inscription à la démarche. L'accompagnement mis en œuvre permettra aux candidats de valider 9 compétences sur 10. La compétence 6 en lien avec les aides opératoires ne sera pas concernée par l'accompagnement proposé dans le cadre de la VAE. Les candidats seront orientés vers les écoles d'IBODE proposant la validation modulaire de cette compétence (en Ile de France : l'école d'IBODE de la Pitié Salpêtrière)

➤ **Etape 1 : Le bilan de positionnement** – obligatoire le **17/11/2022** – durée 6h + 1 séance individuelle 2h à programmer suite au bilan de positionnement

Tarif : 800€ par candidat

➤ **Etape 2 : L'accompagnement (d'une durée maximum de 50h)**

Prestation 1 :

Appui méthodologique :

✓ Séances collectives – obligatoires les **12/12/2022 – 16/01/2023 – 7/02/2023 – 14/3/2023** – 28h soit 4 jours non consécutifs
Tarif : 2380€ par candidat

✓ Séances individuelles – obligatoires – 5 fois 2h et selon les besoins du candidat + 5h si nécessaire
Tarif : 85 € de l'heure par candidat

✓ Préparation à l'entretien avec le jury : Séance collective – obligatoire

Tarif : 85€ de l'heure par candidat

Prestation 2 :

Les mises en situation professionnelles – durée maximum **70h** – parcours de stage individualisé selon la conclusion du bilan de positionnement.

Prestation 3 :

Les séquences formatives : durée maximum de **35h du 12/06/2023 au 16/06/2023** (collectif, non obligatoire) – séquence de formation programmée selon les besoins des candidats. Tarif : 50€ de l'heure par candidat

➤ **Etape 3 : entretien post-jury** - séance individuelle de fin de parcours en cas de validation partielle – 3h
Tarif : 255€ par candidat

LES ACCOMPAGNATEURS: Formateur certifié en accompagnement VAE, cadres de santé IBODE.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Par téléphone au 01 44 12 83 97 ou par mail : sifsi@ghpsj.fr

IFSI Paris Saint Joseph - 185 Rue Raymond Loserrand - 75674 Paris Cedex 14– contact 01 44 12 35 23 <http://www.hpsj.fr/ifsi>